

INSCRIPTIONS 2020-2021

INFORMATIONS ET PROCÉDURE

FOYER ESPÉRANCE TRÉLAZÉ



1. INFORMATIONS GÉNÉRALES

Prendre une licence au Foyer Espérance Trélazé comprend :

- L'adhésion à l'association et ses services
- La licence fédérale et son assurance (hors assurance complémentaire facultative)
- Un survêtement pour chaque joueur (hors licence loisirs et vétérans)
- Une paire de chaussettes
- Un short (selon la catégorie)

2. DATES DES PERMANENCES

Les permanences auront lieu au complexe Bioteau à partir du 22 Juin, nous y avons désormais accès.



Complexe Bioteau - Rue des Toises
49800 - Trélazé

Afin d'éviter les rassemblements et la propagation du virus, nous vous prions de vous rendre aux permanences, **OBLIGATOIREMENT, munis d'un masque et d'un crayon**. Dans le cas où des personnes seraient déjà présentes, nous vous demandons de patienter à distance, les rendez-vous durent une dizaine de minutes.

DATES	HORAIRES
Mercredi 17 Juin	15h - 17h
Jeudi 18 Juin	15h - 17h
Mercredi 24 Juin	15h - 17h
Jeudi 25 Juin	15h - 17h

Si besoin, d'autres dates vous seront communiquées ultérieurement.



3. PRIX DES LICENCES

Lors de la réunion du bureau début mars, il avait été décidé d'augmenter le tarif des licences pour plusieurs raisons. L'exercice comptable 2018-2019 était déficitaire. Cela fait des années que le prix des licences n'a pas évolué alors que les instances ont, quant à elles, pratiqué des augmentations de saison en saison (coût des licences, frais d'engagement dans les compétitions, frais d'arbitrage, etc.). L'obtention des labels est une reconnaissance du projet club mené depuis plusieurs saisons, en proposant une pratique de foot avec des éducateurs formés et qualifiés. Ces labels permettent donc d'évoluer au niveau régional pour nos jeunes mais également pour nos seniors. La pratique au niveau régional et départemental a un coût qui ne cesse d'augmenter (frais de transport, etc.).

Catégorie	Prix	Catégorie	Prix
U6 / U7 Né en 2015-2014	115 €	U6 / U7 (féminines) Née en 2015-2014	115 €
U8 / U9 Né en 2013-2012	145 €	U8 à U11 (féminines) Née entre 2013 et 2010	145 €
U10 / U11 & U12 / U13 Né en 2011-2010 et 2009-2008	175 €	U12 à SENIORS (féminines) Née en 2009 et avant	175 €
U14 / U15 & U16 / U17 Né en 2007-2006 et 2005-2004	190 €	Vétérans	130 €
U18 / U19 Né en 2003-2002	200 €	Loisirs	110 €
U20 & SENIORS Né en 2001 et avant	210 €	Educateurs & arbitres	1 €
Membres	10 €	Dirigeants	30 €

DROIT CHANGEMENT DE CLUB (Frais de mutation)		
VETERANS, SENIORS, U20, U19 et U18	70 €	Ils sont pris en charge par les joueurs ou joueuses pour moitié, soit 35€
U17 U16 U15 U14 U13 U12, SENIORS F, U20F, U19F et U18F	40€	Ils sont pris en charge par les joueurs ou joueuses pour moitié, soit 20€



Le prix de la licence comprend le short, les chaussettes et le survêtement. (Feuille explicative des cotisations à retrouver sur le site : <https://www.fetrelaze.com/>)



Une réduction de 10€ sera appliquée pour le deuxième enfant et de 10€ supplémentaire pour le troisième enfant (soit 20€).



Nous limitons le nombre de joueurs par catégories de notre école de foot (U6 à U13 inclus), la priorité est donnée aux personnes déjà licenciées au club. Cependant, toute pré-inscription non-validée avant le **12/07/2020** se verra libérée au profit de personnes extérieures.

4. MODE DE PAIEMENT

Plusieurs modes de paiement sont possibles :

- Espèces
- Carte bancaire
- Chèques
- Chèques vacances
- CCAS
- E. Pass culture-sport (pour les 16-25 ans, 16€ sur leur licence | demandez le QR code du Foyer)
- Aide Mairie*

**Ce dispositif concerne les enfants de 5 à 25 ans révolus dont la famille habite à Trélazé, avec un quotient familial inférieur et égal à 622€. Les documents à fournir le jour de l'inscription sont les suivants : (1) formulaire de demande d'aide de la mairie, complété et signé par Maryvonne GOACOLOU (lors des permanences) (2) justificatif de domicile et (3) justificatif de quotient familial ou MSA.*

Nouveaux moyens de paiement :

- Paiement en ligne (lors de l'inscription FFF)
- Virement** (demander les coordonnées de l'association, elles vous seront communiquées).

***N'oubliez pas d'indiquer dans la rubrique "dénomination pour le bénéficiaire" : le nom, prénom et catégorie du licencié.*



5. PROCÉDURE D'INSCRIPTION

Cas 1 : Renouvellement et nouveaux joueurs (non-mutés)

 Procédure en ligne

1. Vous recevez un email pour effectuer votre inscription en ligne sur le site de la FFF (vérifiez vos spams !).
2. Selon les cas, vous aurez besoin des scans de :
 - Renouvellement : photo d'identité (valable 2 ans pour les enfants, 5 ans pour les adultes), certificat médical (valable 3 ans) ou questionnaire de santé.
 - Nouveau joueur : photo d'identité, certificat médical, pièce d'identité.
3. Vous passez votre commande de survêtement en remplissant le formulaire en ligne ("formulaire en ligne de réservation des équipements") ou en remplissant le document papier (disponible dans la rubrique "documents et liens utiles - licences 2020/2021").
4. Vous passez à une permanence pour confirmer votre inscription, régler votre licence (sauf si paiement réalisé en ligne) et déposer votre feuille de renseignements complétée et signée (sauf si vous avez rempli le formulaire en ligne).



Le certificat médical doit impérativement être établi sur le modèle de la FFF disponible sur notre site internet et dans la rubrique "documents et liens utiles - licence 2020/2021".



Cas 2 : Joueurs mutés ayant une licence dans un autre club la saison précédente



1. Vous passez à une permanence pour confirmer votre inscription avec les documents suivants :
 - Fiche d'inscription complétée
 - Demande de licence Ligue FFF (avec le certificat médical si l'ancien a plus de 3 ans)
 - Une photo d'identité couleur (avec nom et prénom au verso, uniquement si l'ancienne a plus de 2 ans pour les enfants et 5 ans pour les adultes).
 - Feuille de renseignements complétée (sauf si vous l'avez rempli en ligne via le formulaire).
2. Vous passez votre commande de survêtement en remplissant le formulaire en ligne ("*formulaire en ligne de réservation des équipements*") ou en remplissant le document papier (disponible dans la rubrique "documents et liens utiles - licences 2020/2021).
3. Vous effectuez le règlement.



Dans tous les cas, il faut passer aux permanences pour valider la procédure d'inscription, régler la licence (sauf si vous avez payé en ligne) et déposer votre commande de survêtement et votre fiche de renseignement si vous ne l'avez pas fait en ligne.



6. INFORMATIONS UTILES

Pour toutes informations supplémentaires, n'hésitez pas à nous contacter :



Adresse mail : fetrelaze@hotmail.fr



Facebook : @FoyerTrelaze



Twitter : @FoyerTrelaze



Instagram : @fetrelaze

- **La secrétaire générale** - **Maryvonne GOACOLOU**
06.81.95.46.50
- **Le directeur technique** - **Julien LETHEUIL**
06.01.99.04.94
- **Le président** - **Gaëtan COUSSEAU**
06.44.89.72.40

Retrouvez l'ensemble des informations sur notre site internet :

<https://www.fetrelaze.com/>

Association Foyer Espérance Trélazé
Rue des Toises - 49800 Trélazé
Affilié FFF N°513166
Agrément jeunesse et sport N° 11500

